

Aux parents des élèves de l'école

Grille de tarification du service périscolaire pour l'année scolaire 2024/2025

- Périscolaire primaire/maternelle pour le matin : 7h45 / 8h15 – Gratuit
- Périscolaire du soir : 16h30/18h

Garderie maternelle 16h30 / 18h	Garderie primaire 16h30 / 18h	Etude surveillée (CE1/CM2) 16h30 / 17h15
Forfait à l'année soit 4 jours/semaine (Inscription numérique document envoi de juillet)		
87€/trimestre (soit 261 €/année)		111€/trimestre (soit 333€/année)
61€/trimestre pour le 2 nd enfant et les suivants		80€/trimestre pour le 2 nd enfant et les suivants
Occasionnellement (inscription par mail : accueil@ismgg.fr)		
2,76€/soir (quelle que soit la durée)		3,40€/soir

Rappel : sortie des élèves à 16h15.

Les services du périscolaire sont facturés à compter de 16h30, afin de permettre une meilleure circulation des véhicules et des personnes aux abords de l'école entre 16h15 et 16h30. Dès 16h30, la facturation est effective dès lors que l'appel numérique est fait par les personnels de surveillance.

La réduction du 2nd enfant s'applique **pour la même catégorie de prestation choisie !**
(Exemple : 2 enfants en garderie ou 2 enfants en étude).